

SCI 36 FAUBOURG DE PARIS

Société Civile Immobilière au capital de 1 200 euros

Ancien siège social : 33 rue Lucien Pickaert 59120 Loos

Nouveau siège social : 14 place de la Victoire 59200 Tourcoing

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-six, Le premier février,

Les associés de la SCI 36 FAUBOURG DE PARIS, à savoir :

- Monsieur Aryaman Khodaveisi Motlagh, titulaire de 400 parts sociales ;
- Monsieur Moroine El Ayadi, titulaire de 400 parts sociales ;
- Madame Marine Bonduelle, titulaire de 200 parts sociales ;
- Monsieur Tirdad Farjamrad, titulaire de 200 parts sociales ;

se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social ;
2. Mise à jour corrélative des statuts ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Première resolution: Transfert du siège social

Les associés décident de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse : 33 rue Lucien Pickaert 59120 Loos

Nouvelle adresse : 14 place de la Victoire 59200 Tourcoing

Cette décision prend effet à compter du **1er février 2026**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième resolution: Mise à jour des status

En conséquence de la décision de transfert du siège social, les associés décident de procéder à la mise à jour des statuts de la société.

L'article 4 des statuts est désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé au :

14 place de la Victoire 59200 Tourcoing.

Il pourra être transféré conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur. »

Les associés constatent que cette modification statutaire a été décidée et est entrée en vigueur **à compter du 1er février 2026**, date à laquelle les statuts de la société ont été mis à jour.

Toutes les autres dispositions statutaires demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième resolution: Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales de publicité, de dépôt et d'inscription modificative auprès des organismes compétents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Tourcoing, Le 1er février 2026.

Signatures des associés

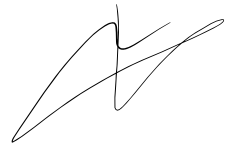
Monsieur Aryaman Khodaveisi Motlagh



Madame Bonduelle Marine



Monsieur El ayadi Moroine



Monsieur Tirdad Farjamrad



CERTIFICATION CONFORME À L'ORIGINAL

Je soussigné(e), représentant légal de la SCI 36 FAUBOURG DE PARIS, certifie que le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er février 2026, relatif au transfert du siège social et à la mise à jour des statuts, est conforme à l'original conservé par la société.

Fait à Tourcoing,

Le 1er février 2026.

Le représentant legal : Certifié conforme à l'original

